



problème de téléassistance

Par **jacquey**, le **11/01/2011** à **14:35**

bonjour, ma maman est décédée il y a 2 semaines elle est tombée malade la nuit, elle était équipée d'un système de téléassistance qui, hélas n'a pas fonctionné ce jour là. Elle est restée dans son lit pendant 12 heures sans pouvoir prévenir personne. La société de teleassistance est "désolée" et nous a proposé le remboursement de l'abonnement, confirmé par un courrier. Quels sont les recours éventuels? merci de votre réponse. Cordialement.

Par **Jean Paul Petit**, le **12/01/2011** à **13:02**

Bonjour Madame,

J'ai lu votre message, etant nous meme Téléassisteur, nous sommes interessés par votre drame.

avez-vous recueilli des informations sur le deroulement de l'alarme, en particulier etes vous certaine que votre maman a actionné son dispositif d'appel ou avait elle dans son logis des dispositifs plus élaborés de detection d'anomalie?

Cordialement.

jean paul Petit

Par **Domil**, le **12/01/2011** à **13:29**

Est-ce que le fait d'être restée 12h sans prévenir a joué un role dans le pronostic vital de votre mère ?

Par **jacquey**, le **12/01/2011** à **19:15**

bonjour, qu appelez vous d autres dispositifs?

L'alarme n'aurait rien changer à l'issue fatale mais aurait pu lui épargner 12heures d'attente insupportable.

Par **Laure11**, le **12/01/2011** à **19:42**

jacquy,

Répondez à la question de Domil, c'est important.